

# BULLETIN DE LA MANSE

## *ET DE SES AFFLUENTS*

**NUMÉRO 6**  
NOVEMBRE 2015



# Édit'eau



*Lorsque des champs cultivés sont désherbés mécaniquement, lorsque la pelleteuse nivelle les berges, lorsque des libellules pondent dans les cailloux immergés, cela est visible. Pour autant, les objectifs d'obtenir des ruisseaux de qualité, tant du point de vue chimique, physique que biologique sont-ils atteints ?*

*Les premières comparaisons avant et après travaux commencent à voir le jour !*

*Sur le ruisseau du Montgoger, le long du plan d'eau municipal de Saint-Epain :*

*En 2012 nous ne trouvions qu'un seul vairon et aucune anguille. En 2015, plusieurs milliers de vairons ont été capturés, et plusieurs anguilles sont venues s'y réfugier. C'est encourageant !*

*Quelques actions, en cours, menées par le syndicat de la Manse :*

*- En lien avec la Chambre d'Agriculture, une étude bilan sur les actions relatives à l'utilisation des produits phytosanitaires est en cours afin de tirer les conclusions de cette démarche et prévoir l'avenir. Résultats fin 2016.*

*- Poursuite avec les riverains, du travail de restauration sur la ripisylve et les tronçons de rivières comportant des obstacles au travers de leur lit*

*- Etude sur l'aménagement hydraulique du bassin versant, dont les fossés, les zones humides et la Ligne à Grande Vitesse bien entendu*

*- Enfin, le syndicat de la Manse réalise toujours des animations pour sensibiliser tous les acteurs du bassin. En effet, nous souhaitons par exemple développer des promenades d'initiation à la faune et à la flore, les interventions dans les écoles...*

*L'arrivée d'une seconde technicienne de rivières Delphine LAISEMENT permet à la collectivité de s'investir pleinement :*

*- Sur le ruisseau du Ruau, dont nous sommes à mi-chemin des travaux par rapport au programme d'actions.*

*- Sur le ruisseau Le Réveillon en phase d'étude initiale.*

*Merci aux acteurs du territoire pour leurs engagements au service de cette cause qui est la protection de l'environnement. Merci aussi à tous les partenaires notamment financiers qui nous accompagnent significativement.*

MAUD VILLATE MEUNIER, PRÉSIDENTE DU SYNDICAT DE LA MANSE

# Sommaire

**PAGES 4-5 : LE TRAVAIL DE TOUS PAR RAPPORT AUX PESTICIDES**

*Une étude bilan pour évaluer les actions du contrat de territoire*

**PAGES 6-7 : LE BASSIN TEST DU PUCHENIN**

*Réflexion sur l'aménagement des bassins versants*

**PAGE 8 : LE RÉVEILLON**

*Une étude à venir*

**PAGE 9 : ZOOM SUR UNE ESPÈCE ANIMALE LE MARTIN PÊCHEUR**

**PAGES 10-11 : LA LGV TOURS-BORDEAUX**

*Impact sur l'écoulement des eaux  
Impact sur les espèces*

**PAGES 12-13 : COMMUNICATION**

*Sortie sur le terrain, chantiers pratiques, intervention dans les écoles*



# LE TRAVAIL DE TOUS PAR RAPPORT AUX PESTICIDES



## ► Une étude bilan pour évaluer les actions du contrat de territoire

Le syndicat de la Manse en partenariat avec la chambre d'agriculture et avec l'aide des partenaires financiers vient de lancer une étude bilan sur les actions 2010-2014 visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Cette étude sera réalisée par un bureau d'études indépendant.

Les actions menées de 2010 à 2014 par les différents acteurs concernés seront analysées. On s'intéressera notamment, pour les communes aux plans de désherbage communaux et autres démarches visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, pour les agriculteurs aux MAE, mesures agri-environnementales, à l'emploi de techniques alternatives, à l'agriculture biologique...

Lors de cette étude, le cabinet d'études, réalisera une enquête auprès de douze agriculteurs représentatifs, les agents et élus des communes du bassin versant, les gestionnaires de voiries (conseil départemental, SNCF, Vinci Autoroute...).

La dernière étape de cette étude vise à bâtir un nouveau programme d'actions plus ambitieux qui permettra aux différents acteurs du territoire d'être accompagnés au mieux dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau de la Manse et de ses affluents.



Démonstration d'un brûleur thermique en milieu urbain



Champs de colza désherbé mécaniquement



Piège à insectes dans un champ de colza en fleurs

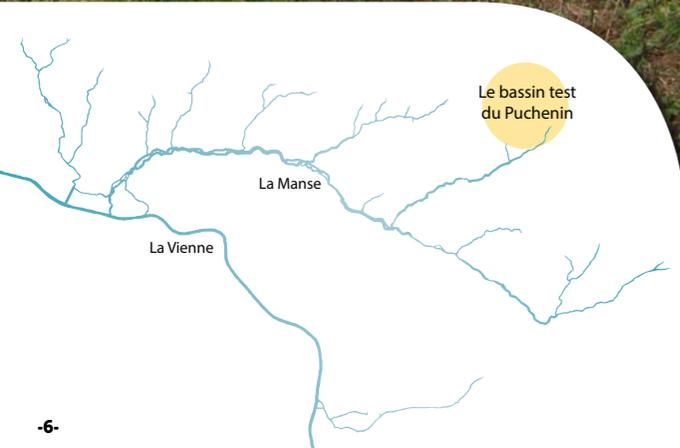
## MAE (Mesures Agri-Environnementales) : arrêt avant terme des contrats signés en 2011 et 2012.

*Les agriculteurs qui s'étaient engagés en MAE en 2011 et 2012 ont vu leurs contrats dénoncés par l'État au 14 mai 2015, soit un ou deux ans avant le terme normal des 5 ans.*

*Cela concernait environ 1200 ha et une trentaine d'agriculteurs qui s'étaient engagés en MAE «réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires», «création de prairies extensives» ou «entretien de haies et de mares».*

*Il leur a été proposé de se réengager pour 5 années supplémentaires dans le cadre de la procédure des nouvelles MAEC (Mesures Agri-Environnementales et Climatiques), avec de nouveaux cahiers des charges à la parcelle ou à l'exploitation. À ce jour 14 d'entre eux ont étudié un réengagement.*

# LE BASSIN TEST DU PUCHENIN : RÉFLEXION SUR L'AMÉNAGEMENT DES BASSINS VERSANTS



Dans le cadre du contrat de territoire, plusieurs thématiques liées à l'amélioration de la qualité de l'eau sont travaillées :

► **La morphologie des cours d'eau :**

travaux d'effacements d'obstacles, de diversification du lit, d'adoucissement des berges, d'entretien de la ripisylve...

► **La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires :**

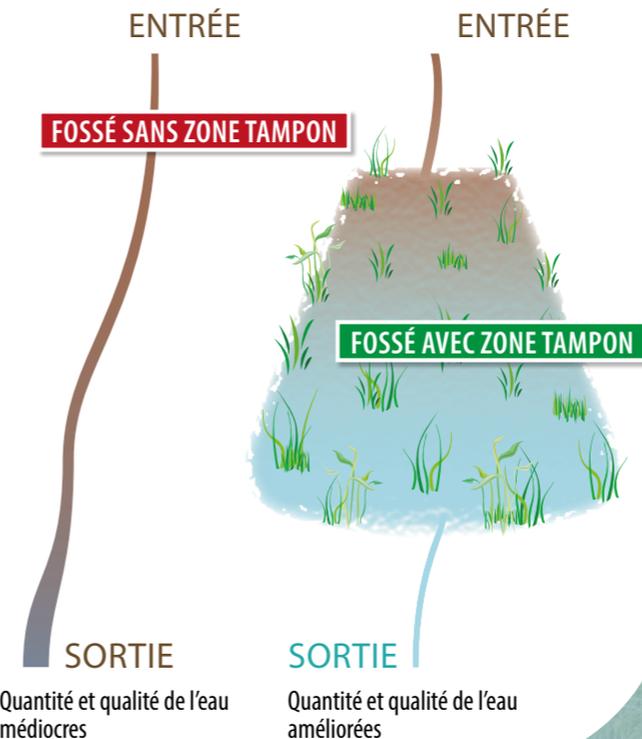
Mesures Agro-Environnementales, techniques alternatives, plans de désherbage des communes...

Par contre, les aspects concernant le débit et l'écoulement des eaux n'ont pas été abordés. Lorsqu'il pleut, l'eau transite très vite entre les parcelles et les cours d'eau. De ce fait, en période sèche, les débits des cours d'eau sont très faibles.

La régulation des eaux de ruissellement avant leurs arrivées dans les cours d'eau reste une piste d'action à exploiter.

Pour améliorer l'épuration et la régulation des eaux, une solution consisterait à réaménager les fossés et parcelles basses afin de filtrer et freiner les ruissellements.

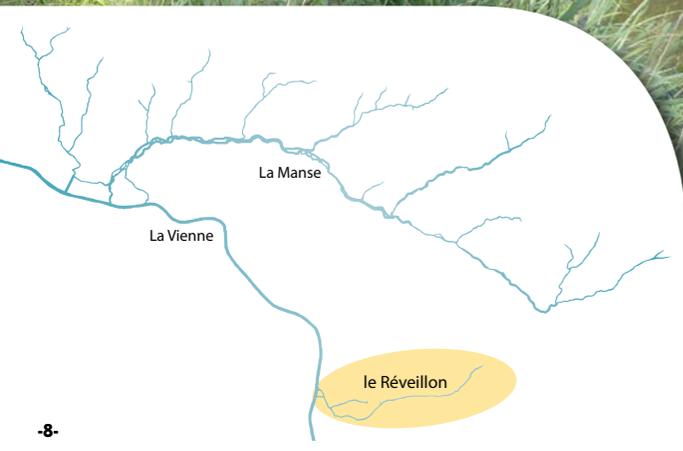
Le syndicat de la Manse et la chambre d'agriculture se penchent sur cette thématique par le biais d'une réflexion sur un bassin versant test, le bassin du Puchenin de 400 ha situé sur les communes de Sainte-Catherine de Fierbois et Saint-Epain à l'amont de la vallée du Courtineau.



Les agriculteurs et autres riverains concernés seront associés à cette nouvelle réflexion.



# LE RÉVEILLON : UNE ÉTUDE À VENIR



Ce cours d'eau traverse les communes de Draché, Maillé et Nouâtre. Long d'une douzaine de kilomètres, il conflue dans la Vienne.

Le syndicat de la Manse en partenariat avec les trois communes concernées ont conventionné pour s'investir sur le Réveillon. D'ici à fin 2016, une étude permettra de recenser les points faibles de ce cours d'eau pour proposer des actions concrètes dans un second temps. Quelques animations verront le jour en 2016 autour de ce ruisseau.

**Balade explicative  
sur le Réveillon :**  
samedi 28 mai après-midi  
(plus d'informations 02 47 40 94 30)

# ZOOM SUR UNE ESPÈCE : LE MARTIN PÊCHEUR

**Le martin-pêcheur est un oiseau de la taille d'un petit merle avec des couleurs bleu et orange très vives.**

Il vit en bordure de cours d'eau et plans d'eau ; les petits poissons, jusqu'à 12 cm, constituent son alimentation principale. L'oiseau guette ses proies depuis un perchoir puis plonge verticalement pour les pêcher.

Son vol est rapide, près de 50 km/heure.

Enfin, entre avril et juillet, le martin pêcheur utilise un terrier creusé en berge pour élever ses six à sept oisillons.

Depuis ces dernières années en Europe, les effectifs sont en régression. En effet, le martin-pêcheur n'apprécie pas les eaux troubles qui l'empêchent de chasser ses proies aquatiques. Puis l'hiver, lorsque la glace est présente à la surface des eaux durant plusieurs jours, il ne peut plus s'alimenter et meurt facilement.

La présence du martin pêcheur en quantité importante signifie donc une eau de bonne qualité avec une ripisylve présente également.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Comme les rapaces, le martin-pêcheur rejette plusieurs fois par jour une pelote de réjection grisâtre contenant des arêtes de poisson et des carapaces d'insectes.

## SUR LA MANSE

Sur le bassin de la Manse, il est présent sur l'ensemble des cours d'eau, avec des densités différentes selon les tronçons.





## ➤ Impact sur l'écoulement des eaux

Cette nouvelle infrastructure imperméabilise le bassin versant de la Manse à hauteur de 15 hectares environ. La conséquence directe est l'augmentation des ruissellements des eaux pluviales à l'aval en direction des fossés, cours d'eau et parcelles attenantes.

Le risque d'inondation est alors amplifié.

À ce jour, aucune zone tampon n'a réglementairement été imposée et le groupement d'entreprises COSEA ayant respecté les prescriptions gouvernementales, il ne souhaite pas revenir sur le sujet.

Le syndicat de la Manse tente de sensibiliser les services de l'Etat, Monsieur le Préfet, le groupement d'entreprises COSEA pour la création de zones tampons ou autres dispositifs situés sur le chemin de l'eau.

Nous constituons actuellement un dossier de faits précis pour maintenir notre présence sur ce sujet. Ce dossier est en cours, nous devons poursuivre nos entretiens avec les acteurs concernés.



## ➤ Impact sur les espèces

Depuis début 2014, la Chambre d'Agriculture, la SEPANT (Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine), le Cen (Conservatoire d'Espaces Naturels), la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et la fédération de pêche animent la mise en place des mesures compensatoires environnementales.

Il s'agit là, d'une mesure obligatoire pour le concessionnaire de la ligne LISEA/COSEA qui se doit de compenser à minima les espèces animales et végétales détruites lors



des travaux, soit par l'achat de terrains (qui seront ensuite rétrocédés au Cen), soit par le biais de conventionnements.

## Comment se déroule la démarche ?

Ces cinq structures organisent des réunions d'informations notamment, afin de proposer aux particuliers ou aux agriculteurs volontaires de mettre en place des pratiques visant à protéger les espèces ciblées.

Les vallées de la Manse et du Réveillon ont ainsi été retenues car leur territoire est pertinent pour la protection des mammifères semi-aquatiques, des amphibiens ou encore de la flore.

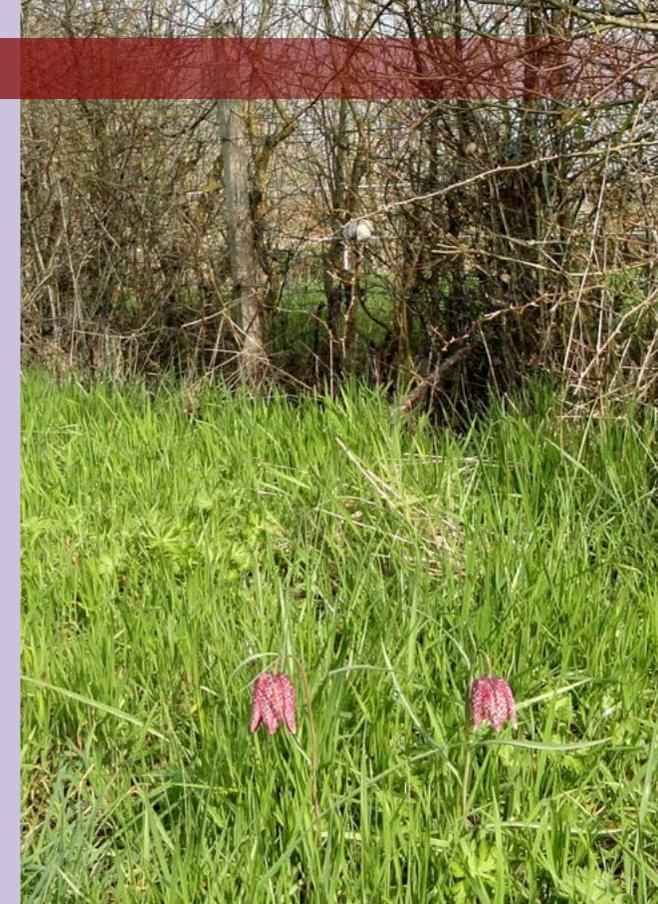
Les parcelles, dont les propriétaires ou agriculteurs sont intéressés, font ensuite l'objet d'un diagnostic réalisé par la SEPANT. Cela permet de cibler les mesures les plus pertinentes à mettre en place.

## Quelles actions seront mises en place ?

### Témoignage de la Chambre d'Agriculture sur la vallée de la Manse.

Pour le moment, 2 propriétaires et 3 agriculteurs sont volontaires pour conventionner les mesures suivantes :

- Gestion de fauche tardive de prairie (environ 3 ha)
- Création de mégaphorbiais (prairie à hautes herbes de zones humides, sur 3.2 ha)
- Création de ripisylves (sur 0.6 ha)
- Création de haies
- Gestion de boisement alluvial (sur 0.32 ha)
- Créations de 2 mares



Si vous êtes intéressés par ces mesures, vous pouvez contacter la Chambre d'Agriculture (contact Julien MARTINEZ) car il est encore possible d'y souscrire.

# LES TRAVAUX SUR LES COURS D'EAU

ÉTÉ 2014

Avant

Avant

Avant

Avant

Après

Après

Après

Après

ÉTÉ 2015

Ruisseau du Courtineau - Courtineau (Saint-Epain)

Annexe hydraulique en bordure du Ruau (Panzoult)

## Ruisseau du Montgoger Moulin de l'Etang (Saint-Epain)

Les travaux ont consisté au reprofilage des berges en pente plus douce et à la création de radiers empierrés espacés de fosses plus profondes.

## Ruisseau du Rainsserand - La Guillaie (Sepmes)

Cet ancien seuil n'avait plus aucune fonction ; preuve en est, les planches n'étaient jamais ouvertes et les sédiments avaient rempli la retenue d'eau. Un côté du seuil a été conservé pour la «mémoire».

Merci à Christian CHESNET (Noyant-de-Touraine) pour le don d'une centaine de m<sup>3</sup> de blocs.

## Seuils sur le Courtineau

Au cours de l'été 2015 les principaux travaux de restauration du lit et des berges se sont situés dans la vallée de Courtineau puis sur le Ruau à Panzoult. L'objectif de ces travaux est d'améliorer la qualité de l'eau par une meilleure oxygénation au fil de l'eau puis de permettre à la faune et aux sédiments de migrer plus librement. Une annexe hydraulique (fossé évasé en milieu humide) a été restaurée par entretien de la végétation, reprofilage et évacuation des sédiments afin d'améliorer la biodiversité de cette zone bocagère ainsi que de faciliter l'évacuation des eaux en période de hautes eaux.

Nous cherchons des pierres et blocs, si vous en possédez et souhaitez vous en débarrasser, contactez nous !

## Restauration du Ruau



## Sortie sur le terrain lors de la semaine des rivières (juin 2015)

- 1 Observation de travaux réalisés l'été 2014 et explication de ceux à venir (la Fausse Manse à Crouzilles)
- 2 Observation de travaux réalisés l'été 2014 (le Montgoger à Saint-Epain)
- 3 Réalisation d'une pêche à l'électricité (le Montgoger à Saint-Epain)



## 4 Chantier pratique des salariés de l'association ORCHIS

basé à Noyant-de-Touraine (Manse à Saint-Epain - Octobre 2014)

## 5 Chantier pratique des étudiants de la faculté de Tours

spécialité restauration des cours d'eau (I.M.A.C.O.F.) (Manse à Saint-Epain - Avril 2015)

## 6 Intervention dans l'école primaire de l'Île Bouchard :

Le 21 mai 2015, Delphine LAISEMENT technicienne de rivières au syndicat de la Manse est intervenue dans la classe des CM1 afin de sensibiliser les enfants à la préservation des ruisseaux ainsi que de leur faune et de leur flore. Le syndicat de la Manse envisage, avec l'accord des enseignants, de renouveler cette action.



Pour  
recevoir la lettre de  
nouvelles, faites-vous connaître  
en envoyant un mail  
à l'adresse du syndicat  
**manse.techniques@  
orange.fr**

**Cette plaquette a pu être réalisée  
grâce au soutien financier  
de l'agence de l'eau Loire-Bretagne,  
du conseil régional du Centre - Val de Loire  
et du conseil départemental d'Indre-et-Loire.  
Nous les remercions.**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION :**

Maud Villate Meunier - présidente du syndicat de la Manse

**ÉDITEUR :** syndicat de la Manse

**RÉDACTION :**

Jonathan LEPROULT : technicien de rivières, Delphine LAISEMENT : technicienne de rivières, Maud VILLATE MEUNIER : présidente du syndicat de la Manse, Corinne GUILLO : animatrice agricole, Julien MARTINEZ : animateur agricole, Charline TEFFAUT : animatrice territoriale Cen.

**CONCEPTION :** Catherine PIVET graphiste, plan-illustre.com

**CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE :** Syndicat de la Manse, Chambre d'agriculture 37



**IMPRESSION :** imprimerie Baugé à Descartes

**DISTRIBUTION :** 9000 exemplaires

## Syndicat de la Manse

Place de l'église - Mairie - 37800 SEPMEs

**CONTACT BUREAU :**

02 47 40 94 30 - manse.secretariat@orange.fr

**CONTACT TECHNICIENS :**

Jonathan LEPROULT - 06 45 36 07 41 - manse.techniques@orange.fr

Delphine LAISEMENT - 06 45 36 07 85 - manse.delphine@orange.fr

**CONTACT PRÉSIDENTE :**

Maud VILLATE-MEUNIER - manse.presidente@orange.fr

## Chambre d'Agriculture 37

38, rue Augustin Fresnel - BP 50139 - 37171 Chambray-lès-Tours Cedex

**CONTACTS :**

Corinne GUILLO - corinne.guillo@cda37.fr - 02 47 48 37 12 - 06 73 97 05 70

Julien MARTINEZ : julien.martinez@cda37.fr - 02 47 48 37 22

